

Management et Sanctions disciplinaires

OBJECTIFS

Clarifier les contours du pouvoir disciplinaire et apprendre à identifier les obligations des parties, du salarié et de l'employeur

PROGRAMME

- Les obligations d'ordre général et contractuel
- Le respect des droits et libertés du salarié
- L'importance du règlement intérieur en matière de discipline et de sanction
L'affichage obligatoire

Identifier les types de faute et leur degré de gravité

Les fautes pouvant être sanctionnées :

le comportement du salarié : verbal, vestimentaire, l'insubordination ...

- Le non-respect du règlement intérieur, de la charte informatique, etc.
- Distinguer les fautes simples, graves et lourdes
- Les faits commis hors du travail

Les moyens d'actions de l'employeur

- L'échelle des sanctions : de l'avertissement au licenciement pour faute lourde
- L'entretien préalable du salarié
- La sanction du salarié protégé

Respecter la procédure disciplinaire

- Constituer le dossier et consigner les faits par écrit
- Respecter les délais et la prescription des faits
- Prononcer une mise à pied conservatoire
- Notifier et motiver sa décision

Analyser les différents modes de rupture du contrat

- Maîtriser tous les aspects du licenciement
- Sécuriser les départs négociés
- Anticiper les conséquences de la rupture

Les limites à ne pas franchir

- Les risques de discrimination et le harcèlement moral

MAJ Janvier 2023



CONSILIO
FORMATIONS

Pour optimiser les compétences
FORMATIONS HYGIÈNE ET MULTI-SERVICES

Méthodes et moyens pédagogiques :

Présentiel ou distanciel

Exposé théorique, interactions formateur/stagiaire, études de cas, mises en situation et exercices pratiques

Remise de support individuel de formation par imprimé, clé USB, mail ou plateforme de partage au choix.

Pré requis :

En distanciel : Disposer d'un ordinateur équipé micro et caméra et d'une connexion internet

En présentiel : aucun

Public :

Responsable d'exploitation,
Responsable Ressources Humaines, toute personne amenée à gérer du personnel.

Durée :

7 heures.

Formateur Juriste spécialisé en Droit Social.

Modalités d'évaluation :

QCM début/fin formation

Enquêtes satisfaction.

Validation des acquis :

Un certificat de réalisation individuel sera délivré.